

La lettre de la CIB

JUILLET 2023

Honoraires : Comment ne pas y perdre notre toge !

Si nos clients continuent de payer nos honoraires (du latin « honorarius », « donné à titre d'honneur ») plutôt que le prix de nos services, « l'heure n'est plus où l'honoraire de l'avocat était une simple libéralité faite à un membre de la noblesse qui pouvait d'ailleurs s'en passer, ce qui allait de pair avec l'irrépétibilité devenue désuète ». (Revue internationale de droit africain EDJA, n° 44-47, Éditions Juridiques Africaines SA, 2000, p. 59).

L'avocat est désormais un entrepreneur, dès lors qu'elle ou il vit, dans la grande majorité des cas, du fruit de son travail.

Ne perdons toutefois jamais de vue qu'il s'agit d'un entrepreneur pas tout à fait comme les autres, d'un « entrepreneur éthique », comme a pu si justement le dire André Renette, ancien bâtonnier de notre Barreau.

Les questions de management des cabinets d'avocats sont par ailleurs prises en compte dans divers périodiques (par exemple, « managingslawyer – L'entrepreneur éthique » — <https://managingslawyer.be>).

Malheureusement, force est de constater que l'université ne forme toujours pas les étudiants en droit aux méthodes de gestion des cabinets d'avocats, tandis que la formation initiale des avocats, sur ces aspects, est encore trop parcellaire malgré une prise de conscience certaine.

Et que dire de ceux qui, comme nous, ont débuté leur carrière il y a vingt ou trente ans ?

Même le financement de notre cabinet n'est encore que trop rarement abordée.

Nous avons dès lors décidé de consacrer notre traditionnel colloque de rentrée à cette question essentielle.

Ce dernier, intitulé « honoraires : comment ne pas y perdre notre culotte toge ! », s'inscrit dans le cadre plus large du congrès annuel de la CIB qui se tiendra à Liège du 29 novembre au 1er décembre 2023.

Lors de notre colloque, nous adopterons une approche plus ciblée, plus micro-économique, puisque nous aborderons plus spécifiquement des sujets aussi variés que la fixation des honoraires par la valeur (plutôt que sur la time-sheet), le paiement de ceux-ci par les assurances protection juridique ou le crowdfunding, les interrogations

posées par les marchés publics d'avocats ou encore la question du coût excessif de certaines procédures.

Nous en profiterons pour consacrer du temps aux honoraires des consœurs et des jeunes avocats, car il ne peut être nié que de trop grandes inégalités subsistent encore à cet égard.

Le congrès annuel de la CIB « Une justice de qualité... ça vaut le coût ! » abordera quant à lui le thème bien plus large du coût de la justice.

Nous tenterons de dresser un panorama complet du financement de la justice dans son ensemble.

Les points de vue des magistrats, des justiciables et des confrères seront tous pris en compte.

N'hésitez dès lors pas un seul instant à venir nous rejoindre pour trois jours de rencontres, d'échanges et de travaux passionnants sur ces thématiques qui nous concernent toutes et tous.

Personne ne peut rester indifférent à ces sujets qui participent de l'essence même de notre profession.

Vous aurez en outre l'opportunité de nouer des contacts fructueux et inoubliables dans notre chère Cité Ardente.

Soyez enfin un bon gestionnaire de votre cabinet, en vous inscrivant dès que possible car le prix augmentera à partir du 1er septembre ! <https://cib.barreaudeliege-huy.be>

Laurent Winkin
Bâtonnier du barreau de Liège-Huy

Jean-François Henrotte
Administrateur de la CIB
Président du congrès

SAVE THE DATE !

Cette année, le congrès annuel de la CIB aura lieu à Liège du 29 novembre
au 1er décembre 2023.

Tarif préférentiel en vigueur jusqu'au 1er septembre 2023

Rendez-vous sur le site du congrès: <https://cib.barreaudeliege-huy.be/>.

Vous pouvez rejoindre le groupe d'information WhatsApp :
<https://chat.whatsapp.com/DBMcmiHpOdkF94CZq9qbY6>

Le thème du congrès sera:
« Une justice de qualité ... ça vaut le coût ! »

L'AGENDA DE LA CIB

Les prochaines dates :

a. La phase écrite du concours d'art oratoire Montferrier Dorval

Dès le 1er aout prochain, la phase écrite du concours d'art oratoire de la CIB débutera en en vu de sélectionner les finalistes qui s'affronteront en marge du 37ème congrès de la CIB à Liège, le 30 novembre 2023.

Nous avons déjà reçu plusieurs candidatures transmises par les bâtonniers.

Les barreaux qui souhaitent être représenté à l'occasion du concours d'art oratoire de la CIB sont invité à **désigner leur candidat le plus rapidement possible** par mail via l'adresse suivante : concours2023@cib-avocats.org



b. Les stages de la CIB font leur retour

La CIB accompagne des jeunes avocats, des avocats stagiaires et des étudiants en droit qui souhaitent effectuer un stage d'une durée variable en cabinet d'avocat. Plusieurs jeunes avocats et étudiants en droit ont pu bénéficier de ce programme.

Pour plus d'informations : [je lis l'article.](#)



c. Le conférence de Kigali sur la technologie et la lutte contre la corruption

Du 23 au 25 août prochain, la CIB sera a Kigali aux côté de la Fédération Africaine des Associations et Unions de Jeunes Avocats (FA-UJA) en collaboration avec l'Ordre des Avocats du Rwanda, l'Association des Jeunes Avocats au Rwanda (AJAR), à l'occasion de la 3ème édition des Conférences Internationales de la FA-UJA.

Cette édition portera sur :

La technologie comme moyen de lutte contre la corruption dans le domaine judiciaire : rôle du jeune avocat

Pour plus d'informations : [je lis l'article](#)



c. Le webinaire sur le contentieux des droits de l'Homme

Au mois d'octobre, la CIB organise un webinaire sur thème le contentieux des droits de l'Homme devant les juridictions régionales.

Nous avons la chance d'avoir parmi nous :

[L'Honorable Juge Blaise Tchikaya](#), Vice-Président de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples et Professeur de droit à l'Université Paris 13.

[Le Docteur Marion Larché](#), Maître de conférence à L'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Juge assesseur (UNHCR) auprès de la Cour nationale du droit d'asile, Secrétaire de rédaction (Revue trimestrielle des droits de l'Homme), Secrétaire générale adjointe du concours européen des droits de l'Homme René Cassin.

Vous serez informé prochainement.

d. Le 10ème anniversaire du club des avocats francophone de Sophia

Le Club des Avocats Francophone de Sofia fête son dixième anniversaire, à cette occasion son président a pris attache avec la CIB afin d'organiser un colloque sur :

« **La lutte contre la corruption et la protection du lanceur d'alerte** » qui réunira des avocats de France, de Bulgarie et d'autres pays d'Europe centrale.

Le colloque sera associé à un concours d'éloquence sur le thème de : **L'avocat face à l'ombre du totalitarisme dans un Etat de droit.**

Cet évènement est organisé par la CIB et le CAFS en partenariat avec IFSB, l'OIF, le barreau de Paris, le PNF et l'AFA.

Vous serez naturellement informés du programme de l'évènement et vous êtes naturellement invités à y participer afin de renforcer les liens entre les barreaux membres de la CIB mais aussi de partager nos expériences.

Vous serez informé prochainement.

e. Le colloque sur la déontologie à Pristina

Au mois de novembre, dans le cadre du projet d'appui au barreau du Kosovo, que nous menons en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie, le [Bâtonnier Wifried Samba Sambelique](#) accompagne le barreau du Kosovo dans la réforme de ses statuts.

À l'issue des travaux sur la réforme, nous organiserons avec le barreau du Kosovo un colloque sur le thème de : « **la déontologie de l'Avocat** ».

Vous serez informé prochainement.

D'autres projets inédits sont en cours de préparation et vous en serez informé dans notre prochaine infolettre.

Restez à l'écoute!

LA MINUTE JUSTICE INFO

En partenariat avec [la Fondation Hirondelle](#)

Lundi 10 juillet, au début de l'audience du procès du massacre du 28 Septembre, un bras se lève dans le box des accusés. C'est celui de Marcel Guilavogui [...]

[Je lis l'article](#)



Il a fallu quatre ans à la Cour pénale internationale (CPI) pour prononcer une décision finale en matière de réparation après la condamnation, en 2019, de l'ex-chef de guerre congolais.[...]

[Je lis l'article](#)

L'ampleur de la catastrophe écologique déclenchée le 6 juin par l'explosion du barrage de Nova Kakhovka, situé en Ukraine sur [...]

Je lis l'article



L'ACTUALITE DE LA CIB

a. **Le webinaire sur : La contribution de la propriété intellectuelle à l'évolution des pratiques judiciaires**

Le mardi 25 juillet 2023 de 18h00 à 19h45 a eu lieu le webinaire sur « **La contribution de la propriété intellectuelle à l'évolution des pratiques judiciaires** ». Les intervenants, le [Professeur Nicolas Binctin](#), Professeur de droit à l'Université de Poitier et [Maître Pierre Robert Fojou](#), Avocat à la Cour et mandataire à l'OAPI ont été remarquable.

Plus de 450 intéressés ont pris part à cette conférence.

Vous pouvez suivre le webinaire en replay sur [youtube](#) ; [spotify podcast](#)

Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur le [site internet de la CIB](#).

LES WEBINAIRES DE LA CIB



La contribution de la propriété intellectuelle ...

Les nouveaux horizons du procès constitutionnel • 26 juil. 2023

00:00 Partager 01:36:25

 **La contribution de la propriété intellectuelle à l'évolution des...** 26 juil. 2023

Intervention du Professeur Nicolas Binctin et de Maître Pierre Robert Fojou modérée par Maître Laurent Poulet et le Bâtonnier Bernard Vatier : ...

[See more](#) 01:36:25

b. La formation à Niamey sur la LBC/FT

Le barreau du Niger a organisé des journées de formation et de réflexion les 11 et 12 juillet dernier avec la participation de nombreux avocats et dans le cadre d'une réunion exceptionnelle du conseil de l'ordre.

Ces formations animées par notre ancien confrère Sylvain Sankalé, Conseiller d'OCWAR-M ont donné lieu à un atelier sur les lanceurs d'alerte avec le concours de Jimmy Kandé et à un atelier sur la lutte contre le blanchiment et la profession d'avocat avec le concours de M. Falalou Nassirou Mahaman Sofo représentant le CENTIF, et de notre secrétaire général qui est en même temps président de l'Union Internationale des Carpa et ancien président de l'Union Nationale des Carpa « UNCA ».

Pour plus d'informations : [Je lis l'article](#)



c. La mission au Kosovo

La CIB en partenariat avec l'OIF fournit un appui au barreau du Kosovo qui a émis la volonté d'être accompagné dans la révision de son statut. Cette initiative est soutenue par le club des avocats francophone du Kosovo.

Dans le cadre de ce projet, la CIB a demandé au Bâtonnier Wilfrid Samba-Sambeligue d'intervenir en qualité d'expert. Il s'est rendu à Pristina du 20 au 23 juillet accompagné de Madame Elise Zahi, Attachée de programme à la Direction des affaires politiques et de la gouvernance démocratique de l'OIF.

Pour plus d'informations : [je lis l'article.](#)



d. La CIB était à la rencontre des avocats tunisiens

La CIB a été invitée à participer le 26 juillet 2023 à un colloque organisé à Paris par l'ancien Bâtonnier et Ministre Abderrazak Kilani : Coup d'Etat en Tunisie 2 ans après [...]

La CIB sera toujours aux côtés des juges poursuivis pour avoir exercé leur office dans le respect des principes d'indépendance et d'impartialité et elle sera toujours aux côtés des avocats poursuivis pour avoir exercé leur mission de défense.

Pour plus d'informations : [je lis l'article.](#)



LA CIB VOUS REMERCIE !